

Cours de Théologie 2018-2019

Les fondements de la morale

Cours n°2

LE DESTINATAIRE : L'HOMME LIBRE

La révélation par Dieu de sa volonté suppose que l'homme soit un partenaire intelligent, capable de d'entendre ce que Dieu a à lui dire, et d'y assentir. La Parole divine en lui confiant une responsabilité (sur lui et sur les autres) suppose sa liberté (en un sens qu'il faudra définir) : « l'homme a été remis à son conseil » (Siracide 15,14 cité par *Gaudium et Spes* 17).

LES SOURCES

1. Ancien Testament :

- L'ordre entendu dans le paradis (Gn 2,16-17) : « Et Yahvé Dieu fit à l'homme ce commandement: "Tu peux manger de tous les arbres du jardin. Mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne mangeras pas, car, le jour où tu en mangeras, tu mourras de mort." » L'interdit est l'envers d'une très large permission, il suppose un climat de confiance et n'est sans doute une restriction qu'en vue d'un don futur.
- L'avertissement à Caïn (Gn 4,6-7) : « Yahvé dit à Caïn: "Pourquoi es-tu irrité et pourquoi ton visage est-il abattu? Si tu es bien disposé, ne relèveras-tu pas la tête? Mais si tu n'es pas bien disposé, le péché n'est-il pas à la porte, une bête tapie qui te convoite? Pourras-tu la dominer?" ».
- L'alliance une fois conclue comporte une responsabilité : deux voies s'ouvrent, fidélité ou infidélité, avec des conséquences heureuses dans un cas, malheureuses dans l'autre (Dt 30) : « vois, je te propose aujourd'hui vi et bonheur, mort et malheur » (v.15). Avant de la conclure, Josué demande au Peuple de faire un choix : suivre le Dieu des Pères, ou préférer d'"autres dieux" (alliance de Sichem : Jos 24).
- David a conscience du mal qu'il a fait : « c'est en grand péché que j'ai commis » (en recensant le peuple, 2S 24,10), le cœur lui bat aussi très fort quand il manque de porter la main sur Saül (1S 24,6). Mais il faut une intervention extérieure pour qu'il réalise le crime qu'il a commis en faisant tuer Urie le Hittite (2S 12,7).
- Le psalmiste a une conscience qui parfois l'accuse (Ps 50 [51], 5 : « mon péché, moi, je le connais »), parfois lui laisse croire qu'il n'a rien à se reprocher (Ps 7,9 : « mon innocence parle pour moi », Ps 16 [17], 3 : « ma bouche n'a point péché »). Il sait que Dieu lit dans les cœurs (Ps 138 [139], 2 : « tu perces de loin mes pensées »). Job lui aussi sait que Dieu voit tout, pourtant il estime n'avoir rien à se reprocher (37,6) ; à la fin, il devra quand même faire pénitence dans la poussière et la cendre (42,6).
- Jérémie livre la formule : Dieu « sonde les reins et les cœurs » (11,20 ; 17,10). Il parle aussi du « cœur nouveau » qui rendra l'homme spontanément en accord avec la volonté divine (31,31-34 et Ez 36).

2. Nouveau Testament :

A- Jésus :

Le Christ sollicite de diverses façons la liberté : « si tu veux être parfait » (Mt 19,21), « si quelqu'un veut venir à ma suite » (Mt 16,24), « veux-tu guérir ? » (Jn 5,6), les Béatitudes (Mt 5) supposent l'appel intérieur qu'il cherche à susciter au cœur de ses amis : « heureux... ! ».

Jésus parle de la conscience : « La lampe du corps, c'est l'œil. Si donc ton œil est sain, ton corps tout entier sera lumineux. Mais si ton œil est malade, ton corps tout entier sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, quelles ténèbres ! » (Mt 6,22-23). La conscience peut donc être obscurcie et ne sert plus à guider sûrement l'homme.

« Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu ! », la pureté, c.a.d. l'unicité du désir garantit la juste perception des choses de Dieu.

« La vérité vous rendra libres » (Jn 8,32) : la vérité est le contraire du mensonge que l'on se fait à soi-même pour se justifier.

B- Saint Paul :

Paul a un enseignement très riche sur la conscience : pour l'exprimer il choisit un mot (*syneidèsis*) qui ne vient pas des philosophes, mais de la traduction grecque de la Bible. Tout homme par sa naissance est doté d'une appréciation innée du bien et du mal : « quand des païens privés de la Loi accomplissent naturellement les prescriptions de la Loi, ces hommes, sans posséder de Loi, se tiennent à eux-mêmes lieu de Loi; ils montrent la réalité de cette loi inscrite en leur cœur, à preuve le témoignage de leur conscience, ainsi que les jugements intérieurs de blâme ou d'éloge qu'ils portent les uns sur les autres » (Rm 2,14-15) ; c'est pourquoi « ils sont inexcusables » (Rm 1,20) d'ignorer la volonté de Dieu et de se livrer à toute sorte de désordres moraux.

Notre conscience nous accuse lorsque nous percevons que nous ne faisons pas le bien que nous voudrions faire et que nous n'évitons pas le mal : « je ne fais pas le bien que je veux » (Rm 7,19).

Nous sommes invités à prendre nos décisions « en conscience », c.a.d. pas pour plaire aux hommes, ou par crainte du châtement (cf. Rm 13,4 et suiv. ; 1Co 7,37).

Pourtant la conscience n'est pas autonome, elle peut être égarée ; elle doit refléter la volonté de Dieu : « ma conscience ne me reproche rien, mais je n'en suis pas justifié pour autant » (1Co 4,4). Elle est en rapport étroit avec la foi (cf. 1 Tm 5,1).

Ainsi se fonde la liberté chrétienne : pour le disciple, éclairé par Dieu (intérieurement par sa conscience et extérieurement par ce qu'il sait de la Loi divine), « tout est pur » (Rm 14,20 ; Tt 1,15) ; « tout est permis » (1Co 6,12 ; 10,23), ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il peut faire n'importe quoi (« tout est permis, mais tout n'est pas opportun »), mais qu'il lui faudra faire preuve de discernement : « que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait » (Rm 12,2).

3. Les Pères et les Docteurs de l'Eglise ancienne

Justin : il acclimata en régime chrétien la notion de « libre arbitre » (*autexousion*) qui vient des philosophes, pour dire la flexibilité du vouloir, donnée par Dieu aux anges et aux hommes, condition d'un choix libre pour ou contre sa volonté.

Augustin : contre les manichéens, il insiste sur la liberté humaine (le mal n'est pas inscrit dans l'être) ; contre les pélagiens, il souligne la faiblesse de la volonté pécheresse : depuis la faute d'Adam, l'homme peut voir le bien, mais il n'est pas en état de le faire, sans un soutien spécial

de la grâce. Celle-ci ne se substitue pas à la liberté, mais lui permet de s'exercer complètement. D'où son conseil célèbre : *ama et fac quod vis* (« aime et fais ce que tu veux »).

Jérôme : emploie pour la première fois le mot *syndérèse* pour désigner les remords de Caïn après sa faute, elle est pour lui "l'étincelle de l'âme", trace en l'homme de sa justice originelle ; le mot passe dans la langue philosophique et désigne la conscience.

Anselme de Canterbury : conteste l'affirmation classique qui considère la liberté comme « le pouvoir de faire le bien et le mal ». Dieu est souverainement libre, or il ne peut pas faire le mal. L'homme, l'ange et Dieu sont libres, mais pour les deux premiers cette liberté s'exerce dans un climat où la volonté n'est pas fixée et se fraie un chemin entre des possibles, d'où sa peccabilité.

Bernard de Clairvaux : voit dans la liberté l'image même de Dieu en l'homme ; la liberté est faite pour aimer.

Thomas d'Aquin : donne un grand développement à la notion de « syndérèse » qu'il rattache aux plus hautes facultés de l'âme, c'est l'énoncé infallible des premiers principes, qui « incline au bien » et « murmure contre le mal », survivance de l'état de l'homme avant le péché originel.

4. Les débats modernes

- Chez Luther coexistent une vision très sombre de la nature humaine dégradée par le péché et impropre à consonner avec les pensées divines et une exaltation de la « liberté chrétienne », une totale remise de soi à la volonté de Dieu, qui libère le croyant de toute crainte et de toute évaluation de ses mérites.

En réaction, l'Eglise catholique souligne l'ancrage de la Loi morale dans la nature humaine, elle met en valeur le progrès de la conscience morale, éclairée par l'enseignement de l'Eglise et soutenue par une éducation de la volonté.

- La pensée moderne sur la liberté s'est éloignée de plus en plus des bases bibliques qui l'avaient portée jusque-là. La liberté a été vue essentiellement comme auto-détermination du sujet qui revendique son autonomie.

Le recours à la conscience a servi à justifier l'opposition avec l'enseignement d'une Eglise établie, plus ou moins confondue avec un appareil d'Etat (Voltaire). La liberté de conscience revendiquée par la Déclaration des Droits de l'homme suppose un homme adulte capable de diriger sa volonté vers la bien, sans référence à une autorité quelle qu'elle soit.

En réaction, l'Eglise du XIX^e condamne le droit à la liberté de conscience comme renfermant un relativisme caché et un danger pour la société chrétienne (Grégoire XVI *Mirari vos* 1832). Elle se méfie du libéralisme qui sape l'autorité dans la société et dans l'Eglise.

Le bienheureux John Henry Newman (†1890) replace la conscience au cœur de l'action morale comme la plus proche instance qui nous répercute la Loi divine (*Lettre au duc de Norfolk*). Il faut attendre les papes du XX^e siècle pour trouver une évaluation positive de la liberté de conscience, que Vatican II (*Dignitatis Humanæ*) considère comme une condition indispensable pour que l'homme, être libre et responsable, puisse exercer sa vocation à chercher la vérité.

LA RÉFLEXION

1- **La nature de la liberté** : le mot de liberté recouvre en fait deux choses : une *liberté de choix* qui suppose plusieurs possibilités non fixées d'avance, et la « *liberté de qualité* » (comme on

l'appelle parfois) qui résulte d'une décision prise dans le sens du bien, décision à laquelle on reste fidèle pour lui permettre de donner du fruit. La première n'est qu'une étape en vue de la seconde. Il s'agit au départ de choisir la bonne direction, et ensuite de continuer à la vouloir, pour donner forme et consistance au choix qu'on a fait. La décision prise qu'on a maintenue ne laisse pas moins libre, au contraire : le musicien qui a choisi d'apprendre à jouer d'un instrument trouvera, au terme de l'apprentissage patient qu'il en aura fait, une liberté incomparable, celle de jouer de mieux en mieux de cet instrument. L'époux qui a décidé d'être fidèle à celle qu'il aime amorce un chemin de maturité et de renouvellement, tandis que la crainte de l'engagement et la volonté de « rester libre » débouche sur l'instabilité et la soumission à son moi tyrannique.

2- **Le drame de la liberté** : c'est cette liberté de qualité que Dieu propose à l'homme et qu'il veut faire grandir en lui. Le refus de l'exercer, et donc de chercher le bien et de s'y tenir, provoque une régression : au lieu d'être maître de lui-même, l'homme s'éprouve dépendant de ses instincts et de ses craintes, victime des autres qui profitent de ses faiblesses, incapable d'aimer. Sa marge de liberté va en se rétrécissant sous l'effet des habitudes. Il éprouve que sa volonté est captive, incapable de rien vouloir. Jésus lui dit : « veux-tu guérir ? ». La vérité qu'il nous propose nous libère du mensonge où nous nous enfermons. Dans les sacrements, il commence à fortifier notre volonté pour le combat.

3- **Les figures de la liberté** : l'acquiescement et l'initiative. Quand l'homme avance dans un chemin de liberté, il rencontre la volonté de Dieu qui se propose à lui d'abord sous la forme d'un projet auquel il a à acquiescer. Comme Marie qui reçoit l'annonce de l'Ange (« tu concevras et enfanteras un fils etc. ») nous n'avons pas le choix de la route à suivre, mais Dieu nous demande un consentement, qui nous permet de nous approprier le projet divin et d'y collaborer activement. Marie pose une question non par méfiance, mais pour savoir comment concilier cet appel avec ce qu'elle avait perçu jusque-là des intentions du Seigneur. Mais, sur beaucoup de sujets, Dieu ne donne pas le détail de ce que nous avons à faire ; comme avec Adam au départ, il nous ouvre un champ immense où il nous invite à faire preuve d'initiatives, à nous alors de faire fructifier nos talents.

4- **La conscience** : la trace en nous de notre vocation première au bien et à l'amour se trouve dans la conscience, qui, sur des bien des sujets, conteste nos comportements fautifs. Elle n'est pas seulement le fruit de notre éducation, même si celle-ci peut jouer un rôle, elle n'est pas non plus l'intériorisation des interdits sociaux (« sur-moi » freudien). Pourtant, elle n'est pas un guide infaillible, elle peut être déformée ou endormie par une longue pratique du péché. Il ne faut jamais agir contre la conscience, mais il faut accepter de la former à l'écoute de la Parole de Dieu.

CONCLUSION :

Dieu a disposé avec beaucoup d'amour et d'intelligence cette créature appelée à être partenaire de son amour. Nous n'avons pas un instinct qui nous guiderait nécessairement vers l'accomplissement de nos tâches d'homme. Nous ne sommes pas programmés pour suivre un parcours fléché vers le but que Dieu nous destine. **Nous avons à répondre à un appel, avec toute notre intelligence et notre volonté.** Malgré l'échec qui découle du péché des origines, Dieu n'a pas désespéré, il n'est pas réévalué à la baisse son premier projet, il l'a au contraire confirmé en faisant ce qu'il faut pour réparer notre volonté malade.